



Vingt ans, ça se fête !

Un supplément

LA CÔTE



**Région
de Nyon**

La Région de Nyon en bref



107 000

habitants dans le district, c'est le plus grand district vaudois après Lausanne.

41

communes membres, l'association représente 89% de la population du district.



5913 bénéficiaires de la carte Explore entre juin et décembre 2023. Elle permet aux touristes séjournant au minimum une nuit dans le district de voyager librement en transports publics dans le périmètre régional.

+ de 221 000

nuitées hôtelières enregistrées en 2023.



8,2 millions de voyageurs en 2023 dans les bus régionaux et urbains, le train NStCM et la ligne CGN N3.

47

communes à coordonner. La Région est chargée du système de gestion des zones d'activités pour toutes les communes du district.

+ de 200

porteurs de projets artistiques distincts soutenus.



Région de Nyon

+ de 90

sportives et sportifs récompensés et soutenus dans leurs activités.



4640

nouveaux emplois attendus à l'horizon 2040 dans les zones d'activités du district.



45

soutiens culturels accordés en 2023.



300 vélos en libre-service.

La Région coordonne le développement du réseau PubliBike dans 12 communes, avec un total de 49 stations et 73 000 emprunts en 2023.

+ de 120

entreprises accompagnées chaque année dans a recherche de locaux et de terrains ou la mise en place de mesures de mobilité.

Une démarche collaborative et solidaire

L'histoire de la Région de Nyon est celle de tout un district. Elle s'inscrit dans l'évolution d'un territoire qui a connu non seulement une fusion pour arriver à 47 communes, mais qui est aussi lié à ses voisins vaudois, genevois et français. Ce qui s'y est construit et se construit ne peut être séparé des enjeux socio-économiques et démographiques qui concernent tout l'ouest de notre pays. C'est pourquoi la dimension collaborative et solidaire de notre association de communes est si importante. Il s'agit en quelque sorte de son ADN, de sa raison d'exister.

Un district ne peut se développer sans l'aide de tous les acteurs qui le composent. Ces vingt dernières années, la Région de Nyon a œuvré avec et pour ses communes membres, dans l'optique d'améliorer la qualité de vie de leur population, ainsi que l'attractivité économique au sein du périmètre intercommunal. La structure a évolué au rythme des missions, toujours plus ambitieuses, toujours plus complexes. Et puisqu'une bonne partie de ce travail se déroule dans l'ombre, le plus grand défi est de rendre compréhensibles son rôle et les activités qu'elle mène, en particulier auprès du grand public qui « vit » sa région.

Ce 20^e anniversaire est donc l'occasion d'apporter un peu de lumière sur les thématiques sur lesquelles se penche au quotidien le Secrétariat de la Région. Regarder un peu en arrière et davantage en avant, car les défis à venir sont multiples et concernent tout le monde.

Le 15 juin 2024, la Région de Nyon fêtera une étape de son histoire, en rassemblant élus, partenaires et population à l'occasion d'un moment convivial, propice aux partages. C'est aussi une manière de créer des synergies, encore et toujours, pour mieux comprendre et agir. ■



FRÉDÉRIC MANI,
PRÉSIDENT DE LA RÉGION
DE NYON

Publicité

COMMUNE DE
Crans



CRANS
un village où il fait bon vivre

Le territoire de Crans fit partie, à l'époque romaine, du pays des équestres, fondé par Jules César en 45 av. J.-C., dont Noviodunum (Nyon) était la capitale. Ce groupe de chaumières, dont les habitants étaient des serfs, des paysans et des vignerons, était appelé Cranos, puis devint successivement Cranz, Crant et enfin Crans. Le village garda son nom d'origine jusqu'en 1935, lorsque le Conseil d'État a imposé le nom de Crans-près-Céligny. Céligny étant genevoise et abritant moins d'habitants que Crans, le Conseil communal a mandaté la Municipalité en 2019 de solliciter le retour à « Crans ». Après validation par les autorités cantonales et fédérales, la commune a retrouvé son nom de jeune fille: « Crans ».

En 1803, Crans n'avait que 230 habitants et en 1960, 406. La commune se développa ensuite rapidement sous l'impulsion de la conjoncture. La population est passée à 780 habitants en 1972, puis à 1500 au début des années 80. Aujourd'hui, Crans est un grand village de 2'450 habitants, dont un tiers d'étrangers – de plus de 55 nationalités. 25% des habitants ont moins de 20 ans, 18% entre 20 et 39 ans, 39% entre 40 et



© S. LÉCUREUX

64, 13% entre 65 et 79 ans et 5% 80 ans ou plus. 86% de la population active travaille dans le secteur tertiaire.

Le danger pour des communes près des grandes villes, dont la très grande partie des actifs sont des pendulaires, est qu'elles deviennent des villages-dortoirs. La Municipalité a tout mis en oeuvre pour animer la vie sociale et

sportive en mettant des installations et des lieux de rencontre à disposition. Aujourd'hui, Crans abrite plus de 25 associations locales et bénéficie d'une bibliothèque communale, gérée largement par des bénévoles, qui organise des expositions réservées aux artistes et artisans de la région. Des concerts mensuels sont organisés au Temple de

Crans, également pour des musiciens locaux de toutes les branches musicales. La commune vit du bénévolat de ses citoyens – un grand merci à toutes et à tous.

Crans était liée à Région de Nyon par une convention de partenariat depuis 2006 et est devenue membre à part entière en 2022. ●



En 2008, les habitants fêtaient le nouveau district de Nyon intégrant 15 communes supplémentaires, dont 14 membres de plus de l'association la Région de Nyon.

ALEXIS VOELIN

Loin d'être un long fleuve tranquille

Rome ne s'est pas faite en un jour. La Région de Nyon non plus. Le 20^e anniversaire que s'apprête à fêter l'association de communes est une étape d'un long processus qui a connu des hauts et des bas. | DIDIER SANDOZ

Petit retour en dates sur ces deux décennies en compagnie des hommes qui ont présidé la destinée de l'association.

1990–2004 | Les prémices d'une région

Depuis bien longtemps, Nyon, par la voix de Jacques Locatelli, son syndic entre 1985 et 2002, prônait la régionalisation. Mais celle-ci se déclinait à sens unique, le chef-lieu fournissant les services scolaires, sportifs et peu à peu culturels... contre une facture adressée aux communes voisines. Rappelons que dans les années 1990, la mutualisation intercommunale n'en était qu'à ses balbutiements, malgré les prêches visionnaires du préfet John Debluë. Sous sa houlette, 31 des 32 communes de l'ancien district de Nyon s'unissent dans l'Association pour l'aménagement de la région nyonnaise (ARN), afin d'élaborer le plan directeur régional exigé par le Canton.

2004–2005 | La rampe de lancement avec Jean-Pierre Deriaz

Dans la foulée, ces collectivités, ainsi que plusieurs localités des districts de Rolle et d'Aubonne, mettent ensemble la main à la poche pour contribuer au financement du télésiège de la Dôle. «Pour rassembler les fonds nécessaires, il a fallu convaincre chaque commune une à une», se souvient Jean-Pierre Deriaz, alors président de l'ARN. Au milieu de la décennie 2000, cette entité montrait ses limites. «Le côté usine à paperasse, à force de mener des études et des planifications coûteuses, avait fait son temps. On sentait l'envie d'aller vers la concrétisation et de se donner les moyens en commun pour cela.» Adieu l'ARN, bonjour au Conseil régional du district de Nyon, une instance inédite dans le canton, avec son organe exécutif et son délibérant, alors composé uniquement d'élus municipaux. A peine porté sur les fonts baptismaux, le Conseil régional a rapidement perdu



« Nous avons de l'ambition, mais je ne pensais jamais qu'on parviendrait à toutes ces réalisations. »

**JEAN-PIERRE DERIAZ,
PREMIER PRÉSIDENT
DU CONSEIL RÉGIONAL**

son premier président, promu au poste de préfet. Ce dernier a néanmoins suivi et accompagné l'évolution de «son bébé», notamment en veillant à la bonne intégration des communes transfuges des districts de Rolle et d'Aubonne dès 2008. «A la fondation, nous avions de l'ambition, mais je ne pensais jamais qu'on parviendrait à ce stade-là, avec toutes les réalisations rendues possibles par la Région de Nyon», avoue le Copétan, ancien syndic et député.



Quatre institutions culturelles bénéficient d'un soutien plurianuel: Visions du Réel, l'Usine à Gaz, le Casino Théâtre de Rolle et le far° festival des arts vivants.

SIGFREDO HARO

2006–2011 | La mise en place avec Pierre-André Romanens

Après une brève présidence du Glandois Yves Reymond, non réélu en 2006, c'est à nouveau un syndic de Coppet qui prend les rênes du Conseil régional. Pierre-André Romanens se souvient d'un mandat «exigeant mais passionnant». La jeune organisation avait deux défis à relever: «Nous devions en même temps intégrer les nouvelles communes membres suite à l'extension du district de Nyon et prouver notre utilité par des réalisations concrètes.»



« Pour le Canton, nous passions pour des extraterrestres avec notre organisation régionale inédite. »

**PIERRE-ANDRÉ ROMANENS,
PRÉSIDENT DE 2006 À 2011**

Une refonte des statuts a porté le Comité directeur de 7 à 11 personnes et le Conseil intercommunal a accueilli des délégués issus des conseils communaux, mettant fin à ce que l'on appelait la «République

des syndics et des municipaux». Et la sauce a bien pris. «Il a aussi fallu convaincre au niveau cantonal. Pour l'Etat de Vaud, nous passions pour des extraterrestres avec notre organisation régionale inédite qui gérait autant de thématiques», relate l'actuel député PLR. Le point d'orgue de la présidence de Pierre-André Romanens s'est joué en décembre 2007 sur un bateau dans la rade de Genève quand, au nom de la région nyonnaise, il a signé le premier programme d'agglomération franco-valdogenevois, renommé ensuite le «Grand Genève». «Sans cet accord, le district de Nyon, situé entre les agglomérations de Genève et de Lausanne, n'aurait carrément pas existé. Dès lors, nous sommes devenus éligibles pour décrocher des soutiens financiers conséquents de la Confédération.» Avec 10% de la population du Grand Genève, notre région obtient environ 10% de ces programmes d'investissement qui se matérialisent par exemple dans le passage sous-voie de la gare de Gland ou les jonctions autoroutières de Nyon et de Rolle actuellement en travaux. Ambitieux, le Conseil régional a aussi lancé son Plan des investissements régionaux, désigné par le fatal acronyme de PIR, qui n'a pas convaincu assez de communes pour être appliqué. «Nous

avons mis la barre très haut, car nous souhaitons que ce programme prévoyant plus d'un demi-milliard de dépenses soit validé dans des communes représentant 85% de la population. Ce seuil très élevé a été manqué de peu.»

2011–2021 | Les concrétisations avec Gérard Cretegny

Même si ses dix ans de présidence – le plus long mandat à ce jour – ont été marqués par l'échec du PIR et le retrait de certaines communes, Gérard Cretegny, alors syndic de Gland, a connu la phase gratifiante des réalisations concrètes.



« La Région de Nyon n'impose rien. C'est un bureau au service des communes. »

**GÉRALD CRETEGNY,
PRÉSIDENT DURANT DIX ANS**

Les dessertes de transports publics se sont nettement intensifiées, le parc animalier de La Garenne a fait totalement peau neuve, les vélos en libre-service ont



La réalisation du nouveau parc animalier La Garenne, à Le Vaud, n'aurait jamais été possible sans l'appui de la Région de Nyon.
SIGFREDO HARO

été mis en circulation, la Dôle a vu ses pistes remaniées et son parking réaménagé, tout comme la Givrine, les hôteliers ont été soutenus par des actions promotionnelles pendant le dur temps du Covid, pour ne citer que quelques actions publiques en faveur de la qualité de vie parmi les plus spectaculaires.

Cela n'a pas empêché plusieurs communes de quitter l'association, sur pression de leur législatif déplorant en général un manque de lisibilité de l'organisme et surtout un retour sur investissement jugé insuffisant. «Jusqu'en 2010, nous avons élaboré passablement de schémas directeurs, ce qui générait de nombreuses réunions avec les communes et le Canton. Puis nous nous sommes peut-être un peu trop concentrés sur leur financement, ce qui nous a éloignés de nos interlocuteurs communaux», reconnaît Gérard Cretegnny, qui balaie par contre les reproches d'avoir créé un quatrième niveau de pouvoir institutionnel entre le plan communal et celui du Canton. «La Région de Nyon n'impose rien. C'est plutôt un bureau de prestations au service des communes.» La Région de Nyon renforce sa communication dès 2018, afin d'améliorer la connaissance des actions régionales auprès des principaux bénéficiaires, à savoir les habitants du district.



« Cette croissance, on ne la choisit pas, mais on se doit de l'anticiper pour ne pas en subir trop les nuisances. »

FRÉDÉRIC MANI, ACTUEL PRÉSIDENT DE LA RÉGION DE NYON

Dès 2021 | La stabilisation avec Frédéric Mani

Désormais, c'est le syndic d'un petit village, Dully, qui conduit les destinées de la Région de Nyon. «Cela semble faciliter la communication avec les villages. Je ne représente pas une ville-centre. Cela démontre l'intérêt pour les petites collectivités de participer à cette démarche collective. J'espère que cela contribuera à la stabilisation de notre organisation», constate Frédéric Mani. Il salue d'ailleurs l'adhésion récente de Crans et se réjouit d'aller présenter à nouveau la Région de Nyon et ses activités à certaines communes non membres.

La région nyonnaise est la seule du canton qui s'est organisée ainsi avec une association et un bureau qui traitent de thématiques aussi variées. «C'est très précieux

et indispensable face aux défis qui nous attendent d'accompagner la très forte croissance que nous connaissons. Cette croissance, on ne la choisit pas, mais on se doit de l'anticiper pour ne pas en subir trop les nuisances.» Au-delà des apparences très administratives et institutionnelles, la Région de Nyon est parvenue, en vingt ans d'existence, à instaurer un esprit collaboratif inespéré, de Mies à Saint-George et de Saint-Cergue à Perroy. «Si on est malins, l'autonomie communale sort renforcée par la Région de Nyon», conclut Pierre-André Romanens, qui espère que le chacun pour soi ne reprendra jamais le dessus. ■



UN CHAMOIS POUR EMBLÈME

Dès 2018, le Conseil régional a changé de nom et d'identité graphique. Bienvenue à « La Région de Nyon » et son nouvel emblème : un chamois rouge stylisé. «C'est un animal présent sur tout le territoire. Et, depuis la Dôle, un chamois embrasse la région d'un regard», exposait alors Pierre-Alain Schmidt, responsable de la communication au sein du Comité de direction.

« L'institution a été capable de se réformer en cours de route »

En mars 2000, Patrick Freudiger est engagé comme secrétaire régional de l'Association pour l'aménagement de la région nyonnaise (ARN).

Il se souvient de l'image assez nébuleuse dont souffrait le fonctionnement de l'ARN. Le 31 décembre 2003, la structure associative de l'ARN disparaît pour laisser la place à une nouvelle entité supracommunale au 1^{er} janvier 2004. Patrick Freudiger devient le secrétaire général de cette structure. Pour le responsable qu'il est, ce changement est fondamental : « Nous sommes passés d'une association régie par le Code civil à une entité créée dans le cadre de la loi sur les communes, qui a permis de donner e cadre politique et financier. C'était un soulagement, car ce changement de régime juridique a imposé plus de transparence. » Au cours des quinze ans à son poste à la Région de Nyon, il a accompagné l'évolution politique de la gestion inter et supracommunale pour les projets

d'envergure régionale. « Tous les partenaires étaient en apprentissage, aussi bien la Région de Nyon que le Canton et les communes; ainsi, les erreurs commises ont été collectives », reconnaît-il. Néanmoins, alors qu'il a tant à raconter sur son expérience, il déclare sans hésitation : « Ce dont je suis le plus fier, c'est ma contribution dans la construction institutionnelle pour en faire un outil fort, vivant, incontournable et démocratique, qui a été capable de se réformer en cours de route pour être encore plus démocratique et transparent. » ■ ADX



PATRICK FREUDIGER, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉGION DE NYON

Publicité



La Ville de Nyon souhaite un joyeux anniversaire à la Région de Nyon et la remercie de son soutien aux communes !

Nyon se réjouit de poursuivre sa participation pour faire de la Côte une région attrayante pour toutes et tous.

Retrouvez la Ville sur les réseaux sociaux et nyon.ch

Et toi, tu connais la Région de Nyon?

Pour les vingtenaires, la Région de Nyon n'a pas d'incarnation. Difficile pour eux de se représenter l'impact des actions de l'association intercommunale. Quatre jeunes, qui ont eu l'occasion de bénéficier des prestations de la Région, témoignent de leur surprise! | ANNE DEVAUX



MELISSA BROGGI
EMPLOYÉE, 27 ANS

« Une porte ouverte »

Melissa Broggi n'a pas de temps à perdre. A côté de sa vie professionnelle, la jeune Bachenarde de 27 ans est secrétaire générale du comité d'organisation de la Cantonale de Givrins qui se déroulera au mois d'août. « La Municipalité de Givrins nous avait conseillé d'approcher la Région de Nyon pour soutenir la Cantonale. » Lors de la première rencontre avec les représentants de la Région, « ils se sont d'abord présentés sans nous dire ce qu'ils pourraient faire pour nous », se souvient-elle. En revanche, une oreille attentive est prêtée aux jeunes organisateurs qui déroulent leur projet. « Du coup, j'étais curieuse d'en apprendre plus sur la Région », institution qui, elle le reconnaît, ne lui évoquait rien. « J'ai réalisé qu'elle est présente pour aider les jeunes et les moins jeunes dans différents domaines. » Effectivement, la Région s'est mise à la disposition du comité de la Cantonale dans les axes qui correspondent à ses actions. Melissa voit une porte ouverte non seulement pour la Cantonale, mais aussi pour les girones de la région qui cochent les cases jeunesse, culture et sport. ■



DANIEL RÖLLI
MUSICIEN, 29 ANS

« Un soutien fidèle »

A 29 ans, le pianiste Daniel Rölli a toujours vécu à Arzier. Il connaît bien la Région de Nyon. En 2019, Daniel a été lauréat du prix artistique de la Région. Cette année-là, il découvre l'institution via la Ville de Nyon, qui vient de lui refuser un soutien financier et le dirige alors vers la Région. Il s'agit de financer l'enregistrement et la production du premier album vinyle du duo Mythen, qu'il forme avec le batteur Marius River. Après ce premier soutien et la sortie de l'album en 2020, d'autres dossiers ont suivi. « Dans ces démarches très longues et incertaines de demandes de subventions, me sentir soutenu m'a apporté un confort », souligne le jeune musicien. Son interlocutrice au sein de l'institution est Cintia Stucker, déléguée à la culture. « Je lui suis extrêmement reconnaissant, car elle m'a toujours encouragé dans mes démarches de demandes de soutiens financiers et la Région a considéré chaque dossier que j'ai soumis. Même si je ne recevais pas de financement, Cintia Stucker m'appelait et m'expliquait pourquoi. » Pour Daniel, à l'échelle locale, « la Région ne brasse pas du vent, elle se pose en véritable soutien pour les artistes et j'espère qu'ils et elles le savent ». Tout spontanément, il ajoute : « Cela fait chaud au cœur ! » ■



MALIKA GROBET
SPORTIVE, 20 ANS

« Un sponsor primordial »

Malika Gobet a 20 ans, comme la Région de Nyon. Elle grandit à Crans et commence la natation à l'âge de 4 ans. En 2012, elle rejoint le Cercle des nageurs de Nyon. A 12 ans, elle est championne suisse catégorie junior. Depuis, Malika cumule les médailles. « Une saison coûte environ 15 000 francs entre les camps d'entraînements, les compétitions et le matériel », affirme la jeune étudiante. La Région de Nyon l'a soutenue lors de la saison 2022-2023 : « Sans son soutien financier, j'aurais dû refuser certains camps d'entraînement et aussi des compétitions. » Elle n'a jamais rencontré personnellement ses interlocuteurs au sein de l'institution : « C'est ma maman qui s'occupe de mes dossiers de sponsoring », précise-t-elle. En revanche, la championne a eu à cœur de les remercier directement par e-mail. « Entre sportifs, nous ne parlons pas de sponsoring, mais si on me posait la question, je parlerais spontanément de la Région. » Les soutiens financiers sont indispensables à sa carrière de sportive de haut niveau. Son rêve « serait de pouvoir participer un jour aux Jeux olympiques ». ■



ALEXANDRE LEGRAIN
MUNICIPAL, 24 ANS

« Une institution méconnue »

Dans la commune de Crassier, en 2020, Alexandre Legrain, âgé de 20 ans, devient le plus jeune municipal du canton. Le jeune homme a déjà une expérience politique. A 17 ans, il fait partie des fondateurs du Conseil de jeunes du District de Nyon (CDJ), dont il devient le président. « Ma première occurrence avec la Région de Nyon date de 2017, quand on cherchait de l'argent pour financer le CDJ. » La Région leur octroie 12 000 francs par an, dont 90% servent à financer les projets des jeunes. « C'était relativement inespéré », se souvient-il. En effet, à l'époque, avec ses collègues du CDJ, il monte tout un dossier, mais avec l'inquiétude, tout de même, « de ne pas être pris au sérieux. Or la Région a prêté une oreille attentive à notre projet. » Aujourd'hui, il reconnaît que « la Région ne dit rien du tout aux jeunes de mon âge et, pourtant, j'ai des amis qui bénéficient des prestations fournies par l'association intercommunale et qui ne le savent pas. » Il pense aux actions dans le domaine de la mobilité, dont l'augmentation de la fréquence des transports publics ainsi que la promotion de la mobilité douce avec plus de pistes cyclables et la mise à disposition de vélos en libre-service. ■

PUBLICITÉ

ROLLE

De chef-lieu de district à commune phare

La nouvelle Constitution vaudoise de 2003 a signifié pour Rolle la perte de son statut de préfecture. De ville centre, la Perle du Léman s'est vue rattachée au district de Nyon. Son intégration à l'organisme de coordination Région de Nyon était

dès lors indispensable pour défendre ses intérêts et ceux de sa population dans le nouveau district, conjuguer ses efforts avec les communes voisines et participer activement au développement régional.

Que ce soit au niveau de la mobilité, du tourisme, du sport et de la culture, de l'économie ou de l'environnement, Rolle a une place appréciable au sein du District et du Canton. Faisant sienne la devise « seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin », Rolle a rejoint en 2008 Région de Nyon pour y jouer un rôle toujours plus important et devenir un partenaire écouté et incontournable. ●



La Commune de Saint-Cergue considère la Région de Nyon comme un partenaire stratégique et la félicite à l'occasion de ses 20 ans.

Travailler ensemble multiplie l'impact de nos actions individuelles.

PUBLICITÉ



Les autorités communales de Gilly, ses vigneron, ses artisans, ses entreprises et ses commerçants souhaitent le meilleur à Région de Nyon pour le futur

- Cave Château de Vincy et Domaine de la Colombière
- Cave Château St-Vincent
- Domaine Chamvalon – Famille Patrice Rolaz
- Domaine Clos des Jordils – Luc Rolaz
- Domaine Coteaux de Vincy – Alexandre Rolaz
- Domaine d'Alluet
- Domaine de Chantegrive
- Domaine de la Dolle
- Domaine de la Vissenche
- Domaine du Château de Vincy – vigneron-encaveur
- Domaine La Crosettyz – Daniel et Xavier Bovy

- Domaine Michel et Louis Delévaux – viticulteur-encaveur
- Le Grand Clos – Pascal Rolaz
- Les Senarclendes – Jacques Delapierre
- Auberge Communale à l'Union – Audrey Brayelle-Jaccoud
- Bluehosting.ch – hébergement de sites internet – Stéphane Besuchet
- Carrosserie du Dorin Sàrl – Emile Favre
- Garage du Dorin Sàrl – Fabrizio Peloi
- Carrosserie F.M.L. – Pernet Frères
- Chez Gigi – Epicerie communale
- Easycycle, le spécialiste du vélo électrique

- Vincent Ebner
- Frédy Borboën – Ingénieur civil HES
- Fun Coiffure – Valérie Pécoud-Rolaz
- FYPA Terrassement
- Hormeta S.A.
- Installations sanitaires – Vincent Fallet
- Menuiserie Laurent Krebs
- Pause-massage – Fabienne Grossen – cabinet de massages – agréé ASCA
- Walk my Doggie Sàrl – promenade de chiens et transport national et international d'animaux
- Weitzel Tondeuses Service Sàrl – machines de jardin
- Eurotherm – Christian Maurer – Chauffage-sanitaire

Tops et flops | Quatre projets sous la

En deux décennies, la Région de Nyon a connu des succès mérités, mais également des projets tués dans l'œuf, voire des revers. | ANNE DEVAUX

Le Registre régional des entreprises (RRE)

La Région de Nyon y planchait dessus depuis 2020, mais le projet de Registre régional des entreprises (RRE) a été rejeté de justesse par le Conseil intercommunal en 2023. Le crédit nécessaire s'élevait à 127 410 francs, dont 50% auraient été financés par le Canton.

L'idée: créer une plateforme régionale pour faciliter la gestion numérique du registre communal des entreprises et favoriser la promotion des entreprises locales grâce à un complément d'informations demandé aux entreprises lors de leur enregistrement en ligne. Ce double objectif de lier l'obligation légale des communes de tenir un registre des entreprises à un outil de promotion a été critiqué. Si ce projet ne s'était pas soldé par un flop, il aurait servi de pilote pour d'autres régions de développement économique du canton. ■



CÉDRIC SANDOZ

Le soutien culturel

Le Casino Théâtre de Rolle, l'Usine à Gaz, les festivals Visions du réel et far°, autant de lieux et d'événements qui propulsent le dynamisme de la vie culturelle dans le district de Nyon. Ces institutions culturelles sont bénéficiaires de subventions sur quatre ans, grâce à des conventions passées avec le Canton, la Région de Nyon et les communes. L'association octroie également des soutiens réguliers, par exemple aux Variations musicales de Tannay, ou ponctuels à des artistes et événements culturels. Une partie de ces financements est tirée du FRET (Fonds régional d'équipements touristiques), alimenté par la taxe de séjour touristique, dans une logique de dépendance vertueuse entre tourisme et culture. Ces dix dernières années, la Région est devenue une véritable locomotive dans la politique culturelle régionale, dont les retombées économiques sont quatre fois supérieures aux investissements. ■



PUBLICITÉ



Commune de Founex Founex ne perd pas les pédales

Gâce au partenariat chapeauté par la Région de Nyon, la Commune de Founex a eu l'opportunité de rejoindre le réseau de vélos en libre-service (VLS) du district, dans ses efforts visant à promouvoir la mobilité douce.

La première station de Founex a ainsi été inaugurée en juillet 2020. Située au cœur du village, elle comprend six vélos dont

un modèle électrique. Il s'en est suivi la création d'une seconde station au sein l'Ecole internationale en juin 2022, comptant neuf vélos dont cinq e-bikes.

A ce jour, les stations de Founex sont parmi les plus utilisées de la région de Terre Sainte, raison pour laquelle la Commune souhaite implanter deux autres stations à des points stratégiques de son territoire. ●

loupe : quand ça passe ou ça casse...

La mobilité

Gros enjeu territorial pour le district afin de relier les villages du pied du Jura aux différents centres économiques névralgiques du district et des principales gares CFF, pour lequel le rôle de la Région de Nyon a été déterminant. La Région a ainsi pallié le déficit provoqué par les mesures de Rail 2000, qui ont privé le district de six gares ferroviaires entre Coppet et Perroy en 2002. A partir de 2010, l'Association peut mettre à son crédit le fonds dédié à la réorganisation des transports publics, pour lequel elle a fédéré 51 communes au sein et au-delà du district. Les usagers ont directement bénéficié, entre autres, de l'augmentation des lignes et des cadences de bus. La mise en place du réseau actuel de vélos en libre-service dans le district, grâce à son travail de coordination avec les partenaires publics et privés, est également à porter à son crédit. ■



SIGFREDO HARO



La crise de confiance

Entre 2014 et 2019, quatre communes membres de la Région de Nyon ont pris la décision de quitter l'association intercommunale. Bogis-Bossey a ouvert la brèche, suivie par Commugny, puis Chéserex et, enfin, Prangins, qui a enfoncé le clou avec un vote populaire en 2019. Dans tous les cas, la remise en cause émanait du législatif. Crise de confiance envers la gouvernance de l'Association, mais également crise identitaire de la part des plus petites communes qui ont réfuté les bénéfices de la politique régionale rapportés à l'aune de leur territoire. Dans la verticalité de la démocratie Commune – Canton – Confédération, le rôle de la Région a été perçu comme un nouvel échelon de pouvoir politique, engendrant une perte d'autonomie communale. La Région a accusé le coup, regrettant au passage la rupture du pacte solidaire intercommunal de la part des communes dissidentes. ■

PUBLICITÉ

VILLE DE Gland DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS À LA VILLE DE GLAND

La proximité, le respect, le dynamisme, l'efficacité et la créativité sont au cœur de la mission de la Commune. La Ville des Idées incarne ces valeurs. Elle place notamment la sécurité numérique et la participation citoyenne comme axes majeurs du développement de la Ville. De grands projets ont pu être mis en place ces

derniers mois dans ces deux domaines. La Ville de Gland met en place différents outils pour améliorer le quotidien de sa population. Parmi eux, on retrouve une avancée majeure pour l'administration 2.0: le guichet virtuel. Cette plateforme en ligne, accessible à tout moment, complète les guichets physiques traditionnels en offrant une gamme étendue de services communaux de manière simple et sécurisée. Une autre initiative marque un tournant en termes de participation citoyenne. Le budget participatif est l'une des démarches de co-construction les plus abouties. Il se distingue comme l'un des premiers projets visant à responsabiliser les citoyens. Les habitants sont désormais invités à proposer

des projets pour la Ville, lesquels seront soumis à un vote public avant d'être réalisés grâce à une enveloppe budgétaire de CHF 100'000.-. Parmi les projets développés en collaboration avec la Région de Nyon, on peut citer le réaménagement de la Route Suisse (RC1). Ce projet vise notamment à améliorer la qualité de vie des habitants de la Ville de Gland en proposant des infrastructures de mobilité adaptées. De manière globale, il permettra aussi de rendre le trafic plus harmonieux pour les nombreux usagers de cet axe routier majeur du réseau cantonal. Le passage inférieur piétons-vélos de la gare de Gland a été inauguré en 2017 après deux ans de travaux. Ce projet a

été réalisé en étroite collaboration entre les CFF, le Canton, la Commune et la Région de Nyon. La Région de Nyon a été particulièrement active dans ce dossier, ce nouvel aménagement ayant fait l'objet d'un cofinancement fédéral de CHF 2.84 millions dans le cadre du projet d'agglomération 2 du Grand Genève. La Région de Nyon a également cofinancé l'ouvrage par l'intermédiaire du dispositif d'investissement solidaire (DISREN) pour un montant de CHF 459'337.-. Le Canton y a aussi participé financièrement dans le cadre de la loi sur la mobilité et les transports publics et les CFF pour les accès aux quais. Le solde a quant à lui été pris en charge par la Commune. Le montant total de l'ouvrage a représenté CHF 10.5 millions. ●



A la Région de Nyon, Boris Mury (à gauche) occupe le poste de secrétaire général et Paul Ménard, syndic de Saint-Cergue, siège au Comité directeur, en charge des finances de l'association.

MICHEL PERRET

La Région de Nyon est un bras de levier pour les subventions

L'association de communes coûte 25 francs de cotisation par habitant et par an aux communes. Mais elle permet de collecter des dizaines de millions de francs de subventions ou autres fonds tiers. | DIDIER SANDOZ

Dans les conseils communaux ou généraux les plus sceptiques du district, le principal grief adressé à la Région de Nyon, c'est généralement son coût et le manque d'évidence des retours sur investissements dans certains villages périphériques. Et pourtant, au fil de ses vingt ans d'existence, l'association de communes est parvenue à lever des dizaines de millions de francs de fonds venus de l'extérieur du district, afin de financer le développement de ses infrastructures et d'en préserver la qualité de vie malgré une très forte croissance. Paul Ménard, son responsable des finances, et Boris Mury, son secrétaire général, décortiquent ce « nerf de la guerre ».

Comment se finance la Région de Nyon ?

PAUL MÉNARD : Nos revenus propres ne proviennent que des cotisations – que nous avons dû momentanément augmenter de 20 à 25 francs par habitant – et de rémunérations venues du Canton contre des tâches qui sont confiées par ce dernier à notre bureau. Nous encaissons aussi les taxes de séjour, dont la moitié vient alimenter le FRET, Fonds régional d'équipement touristique, et l'autre moitié est reversée à Nyon Région Tourisme.

Que couvre cette cotisation ?

BORIS MURY : Ce n'est évidemment pas avec 25 francs par habitant que nous pouvons financer des jonctions autorou-

tières, des services de bus ou une Maison des vins. Cette contribution sert à faire fonctionner le bureau et ses quatorze collaborateurs, lequel prépare des dossiers visant à décrocher des financements extérieurs venus du Canton, de la Confédération ou d'autres partenaires. Ces ressources nous permettent aussi le soutien direct aux institutions et acteurs culturels, ainsi qu'aux sportifs que nous aidons. Sur ce budget de fonctionnement, nous finançons également le Prix à l'Innovation ou les aides aux mesures en faveur de la biodiversité.

Mais alors, d'où vient l'argent qui finance les grosses réalisations nécessaires à notre région ?

Des aides directes aux acteurs de la vie régionale

SOUTIENS PONCTUELS ET RÉGULIERS

150 000 francs | Chaque année, une cinquantaine d'aides ponctuelles et régulières sont distribuées dans le domaine de la culture.

65 000 francs | Soutiens annuels à la transition écologique, destinés aux communes, associations et particuliers, dans les domaines de l'économie circulaire, de la sobriété, des énergies renouvelables ou de la sensibilisation.

30 000 francs | Une enveloppe annuelle allouée aux entreprises, avec un apport maximal de 5000 francs par demandeur. Cette mesure issue du fonds régional à l'innovation est financée à 50% par le Canton.

340 000 francs | Des aides apportées aux jeunes sportifs à fort potentiel. Plus de 90 soutiens accordés ces dix dernières années pour ce montant, ainsi que la valorisation des manifestations d'intérêt régional.

SOUTIENS PLURIANNUELS

Visions du Réel, l'Usine à Gaz, le Casino Théâtre de Rolle et le far° festival des arts vivants | Ces quatre institutions culturelles bénéficient d'un soutien pluriannuel. Des conventions quadriennales sont signées par le bénéficiaire, la commune territoriale, le Canton et la Région de Nyon pour plusieurs centaines de milliers de francs sur les quatre ans.

PRIX ET DISTINCTIONS ANNUELLES

12 500 francs | Les Mérites sportifs régionaux remis chaque année en mars par la Région de Nyon, avec la collaboration des Villes de Nyon et de Gland.

10 000 francs | Le Prix artistique remis en novembre.

50 000 francs | A l'automne, le Prix à l'innovation récompense les projets innovants qui contribuent à l'économie régionale, avec le soutien du Canton de Vaud.

BORIS MURY : Ce qu'il faut retenir, c'est surtout la capacité qu'a la Région de Nyon d'aller chercher de l'argent ailleurs. En préfinançant l'étude de projets d'infrastructures par exemple, cela nous permet d'avoir un dossier prêt au moment où des financements cantonaux ou fédéraux sont disponibles et de gagner en priorité. Sans la Région, les communes ne pourraient pas opérer ainsi. Dans le cadre des projets d'agglomération du Grand Genève, nous arrivons à près de 100 millions de francs de subventions fédérales.

que la Région vivait jusque-là au-dessus de ses moyens ?

BORIS MURY : Oui, certainement. Mais rappelons que la Région de Nyon n'initie rien elle-même, elle ne fait que répondre aux demandes des communes. Nous pourrions couper dans certains soutiens directs, mais je ne suis pas sûr que ce soit ce que les gens veulent. Nous avons surtout des demandes pour augmenter nos contributions.

PAUL MÉNARD : Nous avons aussi constaté, un peu tardivement, que ce montant ne suffisait pas à amortir les préavis. En

adaptant la cotisation à la hausse, nous avons pris l'engagement envers nos membres que la cotisation serait fixée à 25 francs uniquement le temps d'assainir nos comptes. Actuellement, sur ces 5 francs supplémentaires, nous affectons environ 2 francs à éviter de vivre au-dessus de nos moyens, 1 franc pour des demandes supplémentaires et 2 francs pour rattraper le retard financier du passé. Et c'est en cours, puisque nos comptes 2023 ont dégagé une marge positive de plus de 400 000 francs qui nous permettent d'assainir notre bilan financier. ■

Cette démarche ne concerne-t-elle que les gros chantiers d'infrastructures, comme les jonctions autoroutières ou le réaménagement des gares ?

PAUL MÉNARD : Non, pas du tout. On peut prendre le récent exemple de l'élaboration d'une stratégie touristique à Saint-Cergue, d'un montant de 60 000 francs. Seule la moitié est véritablement à charge de la caisse communale de mon village (Paul Ménard est syndic de Saint-Cergue, ndlr). Le reste est subventionné.

La récente augmentation de la cotisation de 20 à 25 francs par an et par habitant signifie-t-elle

LE DISREN AU LIEU DU PIR

Le PIR, Programme des investissements régionaux, avec son catalogue de projets excédant le demi-milliard de francs, n'avait pas été validé par les communes. En lieu et place, l'association de communes a élaboré un autre outil de financement, plus souple, le DISREN, pour Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise. Celui-ci prévoit qu'une ou plusieurs communes soient porteuses d'un projet. Elles sollicitent ensuite le soutien des autres collectivités qui ont adhéré au DISREN, qui reste un but optionnel de la Région de Nyon. Ces premiers engagements permettent ensuite de solliciter des fonds tiers auprès du Canton ou de la Confédération. « A ce jour, pour les 17 préavis DISREN, les communes ont investi quelque 6,5 millions de francs. Et nous avons obtenu 65 millions de francs de subventions externes », détaille le secrétaire général, Boris Mury.

L'avenir dans le viseur

L'urgence climatique met la pression sur les orientations des politiques publiques dans tous les domaines. Répondre aux défis posés par la transition écologique est un fil conducteur que la Région de Nyon renforce pour affronter l'avenir. | ANNE DEVAUX



Mobilité : focus sur l'innovation

Neutralité carbone et mobilité multimodale sont au cœur du nouveau Fonds régional pour une mobilité collective et innovante 2024-2034. L'innovation doit autant répondre aux besoins de mobilité de la population qu'aux enjeux de transition écologique. Dans ce contexte, le projet de navettes électriques Cristal, à la demande et à heure fixe, répond parfaitement aux exigences. Le Conseil communal de Gland a voté un crédit de 116 710 francs pour l'expérimentation de ces navettes. Elles seront en circulation du 16 septembre au 27 octobre prochains. Si le Conseil intercommunal l'accepte lors de la séance du 19 juin, ce nouveau fonds permettra à la Région d'accorder une aide à hauteur de 25% du coût engagé par Gland sur ce projet. L'expérimentation servira de pilote au sein et au-delà du district. ■



Economie : les modèles d'avenir

La promotion de l'économie circulaire et des circuits courts est au programme de la législature de la Région de Nyon. 45% du territoire du district de Nyon se situe en zones forestières. La filière agroforestière, au potentiel de développement durable extrêmement fort, est propice aux circuits courts. Les filières économiques du bois alimentent l'activité de nombreuses PME locales. Ainsi, le site aux abords de la Scierie-Caisserie de la Rippe Sàrl devrait accueillir un pôle complet d'activité pour la valorisation du bois. La Plateforme vaudoise du bois, créée en 2013 et renouvelée en 2022, est hébergée par la Région de Nyon, qui en assure la direction opérationnelle. Avec cette plateforme, la Région renforce ces deux modèles économiques porteurs d'avenir. ■



Biodiversité : la nouvelle formule

La Région de Nyon, consciente du manque de visibilité des programmes existants dans le domaine de l'environnement, a présenté des changements pour l'avenir. Depuis 2023, toutes les actions sont réunies sous un seul chapeau : le programme pour la biodiversité. Celui-ci dispose d'un financement de 250 000 francs jusqu'en 2027. La Région propose, pilote et coordonne les projets dans le périmètre de ses communes membres. Les thématiques sont centrées sur la biodiversité : préservation et restauration des milieux naturels, de la faune et de la flore. Cette nouvelle formule apporte de l'agilité et permet à la Région de concrétiser ses actions selon son propre agenda et celui des communes qui participent aux différents projets, sans dépendre de la temporalité politique d'autres institutions hors du district. ■



Tourisme : les quatre saisons

Pour répondre au changement climatique et à ses conséquences, la Région de Nyon met en avant le tourisme d'avenir, dont le concept des quatre saisons. Elle dynamise cette tendance dans son programme régional Tourisme de nature 2022-2027. La création du Domaine quatre saisons Jura sur Léman, autour du massif de la Dôle, figure parmi les projets phares. L'objectif est de faire fonctionner les équipements de la station toute l'année. D'autres projets autour du patrimoine, des produits du terroir et des prestations agrotouristiques verront le jour à plus ou moins long terme. Le plus abouti est celui de la Maison des Vins de La Côte, qui ouvrira ses portes cet automne à Mont-sur-Rolle. Une plateforme dédiée au programme Tourisme de nature apporte la visibilité aux actions de la Région dans ce domaine. ■

PUBLICITÉ





**MUNICIPALITÉ
D'EYSINS**

La Municipalité d'Eysins remercie chaleureusement Région de Nyon pour tout le travail et l'ensemble des réalisations régionales effectués depuis 20 ans en ce qui concerne le tourisme, la culture ou le sport, et plus particulièrement pour notre Commune, la mobilité, les transports publics, l'aménagement du territoire et l'économie. La contribution de Région de Nyon au fil des ans a grandement participé au dynamisme de notre district. ●

ON RESTE EN CONTACT ?

Ces pages ont titillé votre curiosité ?
Retrouvez toutes les actualités de la Région de Nyon sur regiondenyon.ch ou





Région de Nyon fête ses 20 ans !

Restauration &
animations pour
les familles



Célébrons ensemble
le samedi 15 juin 2024 !

Usine à Gaz

regiondenyon.ch/20ans



20 ans d'idées communes



Région
de Nyon